



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

### **La CGT Éduc'action appelle à la grève mardi 12 février 2013**

La CGT Éduc'action appelle l'ensemble des personnels, du 1er et du 2nd degré, à se mettre en grève contre le projet de loi d'orientation Peillon et contre le décret modifiant les rythmes scolaires.

**Le projet de loi d'orientation** se place dans la continuité idéologique des mesures des gouvernements Sarkozy (socle commun, livret de compétence, bac pro 3 ans, réforme du lycée...) et renforce la précarité.

Il s'inscrit par ailleurs dans l'acte III de la décentralisation avec le pilotage des cartes de formation professionnelle et la prise en charge des services d'orientation par les régions, ainsi que le transfert aux collectivités locales d'un certain nombre de missions incombant, dans le 1er degré, à l'Éducation nationale.

Les créations de postes annoncées pour la rentrée 2013, qui marquent une rupture avec les politiques précédentes, ne permettent même pas de revenir à la situation pourtant dégradée de 2011, et sur l'ensemble du quinquennat, la loi de programmation ne couvre pas les suppressions d'emplois des 5 dernières années. Cela ne répond pas aux besoins.

**La réforme des rythmes scolaires** est indispensable, car la situation actuelle n'est pas acceptable. Mais le décret du ministre va dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels (alourdissement de la charge de travail, multiplication des missions, souffrance au travail encore accrue...). La CGT Éduc'action considère que la déconnexion du temps de présence élèves/enseignants (dans le premier degré) et la réduction du temps de travail pour tous sont indispensables pour réussir une réelle réforme des rythmes scolaires. Il faut cesser d'opposer les personnels, les enfants et les familles ! Le décret sur les rythmes scolaires doit être abrogé.

**La CGT Éduc'action appelle à la grève mardi 12 février 2013 contre le projet de loi Peillon**, qui doit être réécrit, le statu quo n'est pas possible, les discussions doivent reprendre en associant les personnels et la population, sur des bases totalement nouvelles pour une loi d'orientation qui puisse permettre une réelle refondation de l'école.

*Montreuil, le 8 février 2013*

